

siècle ; il ajoute qu'après les troubles qui ont agité si longtemps cette ville, on voit une famille de Deville qui a eu des sujets distingués dans l'état ecclésiastique et dans l'état séculier, et s'est attachée successivement aux arts ; que cinq de ses générations ont exercé la chirurgie ou la médecine, et que les trois suivantes se sont succédé pendant un siècle dans la librairie (1).

A défaut d'une biographie du sacristain et custode Deville, nous citerons quelques lignes prises dans l'une de ses préfaces, et relatives à un fait qui lui est personnel.

« M. Thurigny, scholastique, aidé de MM. les Perpétuels intervenants, jeta un dévolut en 1751 sur le bénéfice de M. Deville, sacristain de Saint-Etienne. Il croyait son dévolut fondé sur une prétendue affectation des quatre custodies de l'église de Lyon aux enfants de chœur de cette même église. Après trois années de contestation, M. Thurigny perdit son procès avec dépens par sentence de la Sénéchaussée de Lyon du 14 mai 1753. Comme MM. les Perpétuels, dans leurs mémoires, présentaient un tableau de l'Eglise de Lyon qui ne paraissait pas conforme à la vérité, M. Deville crut devoir faire des recherches plus exactes pour donner une idée de cette Eglise fondée sur les titres les plus authentiques;..... il essaya de composer l'histoire du clergé de l'église cathédrale de Lyon, et fit, sur ce sujet, divers projet que l'on trouvera ci-après. »

C'est donc à un procès contre l'Eglise de Lyon que Deville

(1) On trouve, au milieu du XVII^e siècle, un Deville, chanoine et prévôt de l'église de Saint-Jean, et vicaire-général substitué du cardinal-archevêque, Alph. de Richelieu (*Hist. consulaire de Lyon*, par le P. Menestrier, p. 219). Nous pensons que c'est le même que le Jean-Claude Deville cité dans Perneti, comme Custode de Ste-Croix, lieutenant en Pofficialité, vicaire-général, substitut de l'archevêque, etc., mort en 1650 (Perneti II., p. 37. Sa famille paraît être la même que celle de notre sacristain.